

DELEG – Responsable du Pôle Locaux / Copropriétés / Garages

DELEGATION DE SIGNATURE A Mme Christine ARNAUDO

Monsieur Jean-Louis ERVOES, agissant en qualité de Directeur Général de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° **CA-21.119** du Conseil d'Administration du 15 décembre 2021
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **Madame Christine ARNAUDO** exerce les fonctions **de Responsable du Pôle locaux / Copropriétés / Garages**, placée sous l'autorité du Directeur Commercial

Donne délégation à **Madame Christine ARNAUDO** pour signer les actes suivants :

- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service ;
- La commande, l'attestation de service fait pour les dépenses relevant de son domaine d'activité et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis.

Marseille, le 28 janvier 2022

**Responsable du Pôle Locaux /
Copropriétés / Garages**

SIGNE

Christine ARNAUDO

Directeur Général

SIGNE

Jean-Louis ERVOES

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le

Christine ARNAUDO